

## **LISTE DES SERVICES CONSULTES DANS LE CADRE DE L'INSTRUCTION DU PERMIS DE CONSTRUIRE**

---

### **Sous-commission départementale de sécurité**

Consultation du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : dossier déposé en main propre le 01/08/2024

Motif : construction d'un établissement recevant du public

### **Sous-commission départementale d'accessibilité**

Consultation de la Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM) par voie électronique le 01/07/2024

Motif : construction d'un établissement recevant du public.

### **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**

Consultation du conservatoire régional de l'archéologie par voie électronique le 01/07/2024

Motif : projet situé dans un périmètre de présomption de prescriptions archéologiques (Arrêté préfectoral du 31/01/2018)

### **ENEDIS**

Consultation par voie électronique le 01/07/2024

Motif : construction d'un bâtiment nécessitant un raccordement au réseau public d'électricité.

### **Direction Générale de l'Aviation Civile**

Consultation par voie électronique le 01/07/2024

Motif : construction d'un bâtiment à proximité d'un aéroport.

### **Eau du Ponant**

Consultation par voie électronique le 01/07/2024

Motif : construction d'un bâtiment nécessitant un raccordement aux réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

### **Direction Interdépartementale des Routes Ouest**

Consultation par voie électronique le 01/07/2024

Motif : construction d'un bâtiment à proximité d'une route nationale.